RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01259
Numéro SIREN : 513 340 984
Nom ou dénomination : ABAK SAS

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/028044

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon : dépôt n° 28044 en date du 28/07/2017

ABAK SAS

15 Avenue Maréchal De Lattre De Tassigny

69330 MEYZIEU

SIRET 51334098400014 - APE 6430Z

COMPTES ANNUELS
ET
DOCUMENTATION FISCALE

au

31 décembre 2016

Certifié conforme

ACTIONS ET CONSEILS

Société de Commissaires aux Comptes et d'expertise comptable

S.A.S au capital de € 1.000

12 Impasse Chevreul

69100 VILLEURBANNE

Téléphone : 04.78.84.53.47 - Télécopie : 04.78.68.83.16

NOTE DE L'EXPERT-COMPTABLE

Le présent compte-rendu résulte de la mission d'assistance à la présentation des comptes annuels qui nous a été confiée par l'entreprise : ABAK SAS .

Cette mission n'a pas pour objet une certification au sens des normes d'audit généralement admises.

Les comptes annuels de l'entreprise ABAK SAS couvrant la période du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016, soit 12 mois, et figurant ci-après, sont caractérisés par les données suivantes :

Total du bilan :	954 523€
Total des produits :	318 450€
Total des charges :	305 641€

Nous déclarons que les comptes annuels ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise, que la prévention et la détection des fraudes, erreurs et détournements demeurent du ressort et de la responsabilité de la direction, et que nous n'avons participé ni à l'inventaire des immobilisations corporelles et des stocks, ni à l'évaluation du contrôle interne.

Fait à VILLEURBANNE le 10 avril 2017

BILAN

ABAK SAS : 31 décembre 2016

ACTIF	VALEURS BRUTES	AMORT- et PROVISIONS	VALEURS NETTES	*EXERCICE N-1*
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	53 794	13 867	39 927	50 685
Immobilisations financières	579 000		579 000	579 000
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**632 794**	**13 867**	**618 927**	*629 685*
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements, en cours				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commande				
Créances				
Clients et comptes rattachés	30 525		30 525	*41 968*
Autres créances	170 448		170 448	*168 526*
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	134 192		134 192	*150 746*
Charges constatées d'avance	432		432	*428*
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	**335 596**		**335 596**	*361 669*
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	**968 390**	**13 867**	**954 523**	*991 354*

PASSIF	EXERCICE N	*EXERCICE N-1*
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	288 010	288 010
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	28 801	28 801
Réserve réglementée (dont réserve spéciale des plus values à long terme)		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres d'art originales)	415 722	392 310
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	12 809,17	23 412
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**745 343**	*732 533*
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	27 826	37 597
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 424	4 308
Autres dettes (dont comptes courants d'associés)	176 931	216 916
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES et PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (III)	**209 181**	*258 820*
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	**954 523,21**	*991 354*

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

ABAK SAS: Période du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

Rubriques	*Exercice N*	*Exercice N-1*	Ecart N/N-1	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	314 165	*309 914*	4 251	1%
Chiffres d'affaires nets	**314 165**	***309 914***	**4 251**	1%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	**314 165**	***309 914***	**4 251**	1%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)	5 696	*8 707*	-3 012	-35%
Impôts, taxes et versements assimilés	4 176	*4 039*	137	3%
Rémunérations du personnel	205 714	*203 033*	2 681	1%
Charges sociales	72 861	*75 905*	-3 044	-4%
Dotations aux amortissements	10 759	*3 472*	7 287	210%
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION	**299 205**	***295 157***	**4 048**	1%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**14 960**	***14 758***	***202***	1%
Produits financiers	3 917	*4 237*	-321	-8%
Produits exceptionnels	368	*12 500*	-12 132	-97%
Charges financières	2 786	*2 435*	351	14%
Charges exceptionnelles		*839*	-839	-100%
Impôts sur les bénéfices	3 650	*4 809*	-1 159	-24%
2 - RÉSULTAT COMPTABLE	**12 809,17**	***23 412***	***-10 603***	-45%

ANNEXE

	INFORMATIONS Produites (X) Non produites (N / P) Non applicables (N /A)
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	X
ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	X
ETAT DES AMORTISSEMENTS	X
ETAT DES PROVISIONS	N/A
ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	X
ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	X
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	X
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	X
AUTRES INFORMATIONS	X
ETAT DES CREDITS-BAILS	N/A

RÈGLES ET MÉTHODES

PRÉAMBULE

La présente annexe est établie pour les entreprises n'excédant pas deux des trois critères suivants :

Total du chiffre d'affaires	€ 8 000 000
Total du bilan	€ 4 000 000
Effectif moyen	50

RÈGLES GÉNÉRALES D'ÉVALUATION

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les options retenues pour l'arrêté des comptes sont la comptabilisation en charges dès lors que le règlement CRC 2004-06 le permet. Les règles relatives aux composants de deuxième catégorie ainsi que les provisions pour grosses révisions ne sont pas arrêtées, l'entité n'étant pas concernée.

Le cas échéant, les circontances qui empêchent de comparer, d'un exercice à l'autre, certains postes du bilan et du compte de résultat, et les moyens qui permettent d'en assurer la comparaison sont indiqués à la rubrique "Faits caractéristiques".

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production tel que défini par le règlement CRC 2004-06.

Aucune immobilisation n'a fait l'objet de réévaluation.

En cas de production d'immobilisation, aucun intérêt d'emprunt, spécifique à la production d'immobilisation, n'est inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La notion de composants est limitée aux seules constructions. La décomposition, en principe retenue, est celle correspondante à l'instruction administrative du 30 décembre 2005.

AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont calculés, suivant le mode linéaire ou dégressif selon la nature des biens, en fonction de la durée de vie prévue. Il a été retenu la durée d'usage.

Matériel de transport	4 à 5 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS ET EN-COURS

Néant.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

OPÉRATIONS EN DEVISES

Néant.

FAITS CARACTÉRISTIQUES

Néant.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

ABAK SAS 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

	Montant au début	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 794			53 794
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	579 000			579 000
TOTAL GÉNÉRAL	**632 794**			**632 794**

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ABAK SAS 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

	Montant au début	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 108	10 759		13 867
TOTAL GÉNÉRAL	**3 108**	**10 759**		**13 867**

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ABAK SAS 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

NATURE DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
ACTIF CIRCULANT	200 973	200 973	
TOTAL GÉNÉRAL	**200 973**	**200 973**	

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ABAK SAS 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

NATURE DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus 1 an & moins 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts & dettes établissements de crédits	27 826	10 019	17 807	
Emprunts & dettes financières divers	107 999	107 999		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	4 424	4 424		
Dettes fiscales et sociales	66 731	66 731		
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés				
Autres dettes	2 202	2 202		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**209 182**	**191 375**	**17 807**	

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Charges d'exploitation	432 €
Charges financières	
Charges exceptionnelles	

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	524 €

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	59 €
Emprunts et dettes financières divers	2 143 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 424 €
Dettes fiscales et sociales	7 741 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 202 €

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social est d'un montant de 288 010 €

Mouvements concernant les titres	Nombre	Valeur unitaire
Situation en début d'exercice	28 801	10,00 €
Emission		
Annulation ou remboursement		
Situation en fin d'exercice	28 801	288 010,00 €

AUTRES INFORMATIONS

ÉLÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

	Entreprises liées
Participations	579 000 €
Créances clients et comptes rattachés	30 525 €
Autres créances	168 156 €
Autres dettes	2 202 €

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

		% de détention	Capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (plus de 50% du capital détenu)				
	ADIP Srl	96,80%	711 875	-59 008

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés :		
Engagements de pensions & retraites		107 463 €
Autres engagements donnés :		
Intérêts sur dette financière		618 €
	TOTAL	108 081 €
dont concernant :		
les dirigeants		néant
les filiales		néant
les participations		néant
les autres entreprises liées		néant
dont engagements assortis de sûretés réelles		618 €

Les engagements de fin de carrière ne sont déterminés que pour les personnels salariés âgés de plus de 50 ans dont l'ancienneté dans l'entreprise est supérieure à 10 ans.

Les engagements sont appréciés pour un départ à partir de l'âge de 65 ans.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES

	Montant au bilan
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	27 767 €
Emprunts & dettes financières diverses	
TOTAL	27 767 €

ABAK SAS
Société par actions simplifiée au capital de 288 010 euros
Siège social : 15 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, 69330 MEYZIEU
RCS LYON 513 340 984

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 12 809,17 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 12 809,17 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 428 531 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Michel ESCOFFIER

sofial
RHÔNE-ALPES
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE LYON

ABAK

Société par actions simplifiée
au capital de 288 010 €uros

15, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
69330 MEYZIEU

513 340 984 RCS LYON

sofial
RHÔNE-ALPES
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE LYON

ABAK

Société par actions simplifiée
au capital de 288 010 €uros

15, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny

69330 MEYZIEU

513 340 984 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS ABAK tels qu'ils figurent aux 11 pages annexées au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

147 BIS AVENUE PIERRE DUMOND / BP 46 / 69290 CRAPONNE • TÉL. 04 78 57 18 89 / FAX 04 78 57 23 89 • RCS LYON B 424 233 484 • SAS AU CAPITAL DE 15 000 €

SAS ABAK

Exercice clos le 31/12/2016

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les règles et les principes comptables suivis par la société, sur les principaux postes du bilan, et visés au paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'Annexe, ont bien un caractère approprié et ont été correctement appliqués,

- les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et la présentation d'ensemble de ces comptes, sont conformes aux dits principes comptables, et nos travaux ont consisté :
 - à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations,
 - à revoir les calculs effectués par la société,
 - à comparer les estimations précédentes avec les réalisations effectives,
 - à examiner les procédures d'approbations de ces estimations par la direction de l'entreprise.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Craponne, le 15 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes,

SOFIAL Rhône Alpes

SOFIAL RHÔNE-ALPES SAS
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
RCS LYON B 424 225 484 00015
147 bis, Avenue Pierre Dumont
69290 CRAPONNE - Tél. 04 78 57 18 89

François RECCHIA

Commissaire aux comptes,
Mandataire social